

Avenant n°1 à l'Avis de Course

5 avril 2024

Modifier ou supprimer le texte comme suit dans les articles suivants (modification en rouge, texte barré pour suppression) :

4. REGLES

4.1 L'épreuve sera régie par :

- Les Réglementations Spéciales Offshore 2024/2025, ~~catégorie 1~~ **catégorie 2**, Multi ou Mono, pour tous les bateaux, avec les prescriptions de la FFVoile et les compléments propres à chaque classe,
- Les règles de classe 2024 pour les classes admises,
- Les REV 2021-2024.
- L'heure officielle pour l'épreuve est en Heure TU (TU + 2 en France, TU+1 au Maroc).

5. PUBLICITE [NP] [DP]

5.2 MARQUES DE RECONNAISSANCE

5.2.1 Numéro

Un numéro de course distinctif pour tous les bateaux doit être visible à tout moment sur le pont, la coque ~~ou les flotteurs~~ et les voiles, sauf disposition contraire dans les règles de Classe. Les dimensions sont données dans les règles de Classe.

Le numéro de course sur la coque doit être inscrit ~~pour les multicoques sur la partie avant extérieure de chaque flotteur et~~ pour les Class40 sur la partie avant de chaque côté de la coque. Les numéros de course (conformément aux règles de Classe) doivent être communiqués à l'AO à l'inscription du bateau.

MED | MAX

Occitanie | SAÏDIA
RESORTS

6. ADMISSIBILITE – INSCRIPTION

6.1.1 Classes partenaires

Cette épreuve est inscrite aux calendriers des championnats suivants :

- Le Trophée Méditerranée Class40 selon le règlement édité par la classe40.
- **L'Ocean Fifty Series selon le règlement édité par la classe Ocean Fifty**

6.3.5 Documents médicaux concernant les Skippers

La commission Médicale de la FFVoile rappelle qu'il est de la responsabilité de chaque skipper de s'assurer que son état médical et physique est compatible avec les contraintes de la course, d'informer loyalement le médecin référent de toute pathologie, dont il aurait connaissance, susceptible d'altérer sa sécurité ou celle des tiers pendant l'épreuve.

Chaque skipper engagé doit fournir au plus tard le 31 Aout 2024, les documents suivants :

- La fiche médicale complétée et comprenant obligatoirement la date, le tampon et la signature du médecin cautionnant les renseignements demandés ainsi que la date et la signature du concurrent (cette fiche médicale se trouve en annexe),
- Le compte-rendu d'une échographie cardiaque,
- ~~• Le compte-rendu d'une épreuve d'effort maximale datant de moins de 4 ans.~~
- ~~• Un bilan biologique datant de moins de 2 ans et comprenant au minimum NFS, ionogramme, urée, créatinine, bilan hépatique, glycémie à jeun.~~

L'ensemble de ces documents médicaux devra être transmis au médecin référent par courriel ou sous pli cacheté pour en préserver la confidentialité à l'adresse du médecin référent.

Le nom et les coordonnées du médecin référent seront communiqués dès que possible.

Le médecin référent pourra demander un complément d'information sur chaque skipper s'il le juge nécessaire.

L'absence ou l'insuffisance des informations demandées entraîne la non-validation de la participation du concurrent sur le plan médical.

La liste type des médicaments de la pharmacie du bord conforme à la catégorie ~~RSO 1~~ **RSO 2** se trouve sur le site de la FFVoile Annexe 6 du règlement de la commission médicale :

<https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/medical/Reglement.asp>

MED | MAX

Occitanie | SAÏDIA RESORTS

8. PROGRAMME 2024

Samedi 14 septembre : début d'accueil des bateaux à Port Camargue

Samedi 21 septembre :

12h TU (14h) : obligation de présence des bateaux à Port Camargue

16h TU (18h) : Briefing d'accueil et Warm Up

Dimanche 22 septembre :

De 10h à 14h TU (12h à 16h) : Warm Up

15h TU (17h) : remise des prix du Warm up

Lundi 23 septembre :

Sur demande : Contrôles de sécurité (équipements et jauge)

Mardi 24 septembre

18h TU (20h) : Obligation de présence des bateaux et des skippers à Port Camargue

Mercredi 25 septembre :

07h TU (09h) : Début des contrôles de sécurité (équipements et jauge)

16h TU (18h) : Briefing IC et Sécurité

17h TU (19h) : Briefing Inshore Ocean Fifty

Jeudi 26 septembre :

9h TU (11h) : Inshore Ocean Fifty

Vendredi 27 septembre :

8h TU (10h) : briefing sécurité

07h TU (09h) : Contrôles de sécurité (équipements et jauge)

16h TU (18h) : Fin des contrôles sécurité (équipements et jauge).

18h TU (20h) : Soirée équipages

Samedi 28 septembre :

8h TU (10h) : Briefing départ

9h 30 TU (11h 30) : Présentation des équipages

Dimanche 29 septembre

10h TU (12h) : départ de La Med Max Occitanie-Saïdia 2024

A partir du vendredi 4 Octobre :

Arrivée des concurrents à Saïdia resorts

Dimanche 6 octobre :

De 11h à 16h TU (12 à 14 h locale) : Postlogue avec VIP embarqués

19 h TU (20 h locale) : Soirée de clôture

En fonction des prévisions météorologiques, la Direction de Course pourra :

- Avancer le départ au samedi 28 septembre 2024, auquel cas les concurrents seront informés de la modification du programme par avenant publié au plus tard le jeudi 26 septembre 2024.

MED | MAX

Occitanie | SAÏDIA
RESORTS

- Retarder le départ à une date ultérieure, auquel cas les concurrents seront informés par avenant de la reprogrammation du départ au moins 24 heures à l'avance.
 - Raccourcir le parcours à l'une des portes de passage
 - ~~Reporter ou annuler le Warm Up~~
 - Avancer ou annuler le Postlogue
- Tous les skippers seront conviés à participer aux animations du village départ et à l'arrivée de l'épreuve.

7. MATÉRIELS DE SÉCURITÉ

Tous les bateaux devront avoir à bord l'armement de sécurité listé dans leurs règles de classe respectives pour ~~la catégorie 1~~ **catégorie 2** des RSO ;

Conformément aux RSO, les cartes papiers suivantes, ou leur équivalences, doivent être embarquées :

- 7014 / 7015 / 7292

9. OBLIGATIONS DE PRÉSENCE DE L'ÉQUIPAGE [DP] [NP]

9.1 LIEUX ET RENDEZ-VOUS OU LA PRESENCE DES 2 SKIPPERS EST OBLIGATOIRE

9.1.1 A Port Camargue :

- A chaque briefing, présentation ou rencontre décrit dans l'Avis de Course et concernant les skippers ;
- Aux Conférences de Presse les concernant ;
- ~~Au Warm Up et sa remise des prix du dimanche 22 septembre ;~~
- A la séance photo et vidéo pour chaque équipage dont les modalités et la prise de rendez vous seront définies ultérieurement ;
- Du briefing sécurité jusqu'au départ de la course ;
- Le jour du départ sur leur bateau pour quitter le quai.

La Direction de Course,
Le 10 avril 2024

Guillaume Rottée

